

1^{er} AVR. 2009

Québec, le 8 avril 2009

Monsieur Dominique Peschard
Président
Ligue des droits et libertés
65, rue de Castelnau Ouest, bureau 301
Montréal (Québec) H2R 2W3

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de la lettre du 26 février dernier que vous adressiez au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, concernant le suivi qu'entend donner le Québec au rapport publié récemment par le Conseil des droits de l'homme au sujet des droits humains au Canada.

Comme vous le savez, le contexte électoral tant au niveau fédéral que québécois en 2008 n'a pas permis de tenir une consultation de la société civile préalablement à la transmission du rapport du Canada qui était attendu au Conseil des droits de l'homme dès novembre. Néanmoins, et dans un esprit d'initier un dialogue dans ce domaine au Québec, il nous était apparu intéressant de tenir cette consultation pour connaître le point de vue de la société civile québécoise à l'égard de la mise en œuvre des droits de la personne. Plusieurs ministères et organismes, plus directement concernés par la mise en œuvre des droits prescrits aux instruments internationaux en droits de la personne, étaient d'ailleurs présents à cette journée de consultation.

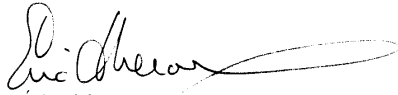
J'attire également votre attention sur certains éléments du rapport publié par le Conseil des droits de l'homme qui soulignent les bonnes pratiques mises en place au Québec, soit l'égalité de représentation des femmes et des hommes au Conseil des ministres ainsi que l'adoption d'une législation novatrice dans le domaine de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Je me permets par ailleurs de souligner qu'aucune recommandation de celui-ci ne vise spécifiquement le Québec.

En ce qui a trait au suivi du rapport publié par le Conseil des droits de l'homme, plusieurs scénarios sont présentement à l'étude. Compte tenu de l'implication du Québec au sein du Comité fédéral-provincial-territorial permanent des fonctionnaires chargés des droits de la personne, vous comprendrez que la démarche du Québec devra tenir compte de celle qui sera mise en place par le gouvernement fédéral.

Nous continuerons d'autre part à travailler en étroite collaboration avec les différents ministères et organismes concernés par l'Examen périodique universel du Canada, et qui ont été associés dès le début à la démarche de préparation du Québec. Nous les sensibiliserons d'ailleurs plus particulièrement en vue de l'étape finale de l'adoption du rapport prévue au Conseil des droits de l'homme en juin prochain et qui inclura la réponse du Canada. Quant à la consultation de la société civile qui précédera cette échéance, certaines modalités sont présentement à l'étude.

À plus long terme, nous souhaitons poursuivre un dialogue avec les représentants de cette dernière. En revanche, la reddition de comptes nous paraît davantage relever des institutions parlementaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Thérout', with a long, sweeping horizontal flourish extending to the right.

Eric Thérout
Directeur général des affaires multilatérales et des engagements internationaux